

## Gare de Lausanne

# «L'Office fédéral des transports a trop de pouvoir»

**Pour Matthias Finger, professeur émérite de l'EPFL, la gare de Lausanne fait les frais de la mauvaise répartition des rôles entre l'OFT et les CFF.**

**Renaud Bournoud**

Le processus de modernisation de la gare de Lausanne n'est qu'une succession de blocages. Mardi, l'Office fédéral des transports (OFT) a encore reporté de «plusieurs mois» le début du chantier. Le projet accuse bientôt une décennie de retard sur le calendrier initial. Les relations conflictuelles qu'entretiennent l'OFT et les CFF ne sont pas étrangères à cette situation ubuesque. Matthias Finger, professeur émérite en management des industries de réseau de l'EPFL, pose son regard critique sur la répartition des rôles dans la conduite des projets ferroviaires. «L'OFT fait aujourd'hui les politiques publiques en matière de rail, la majeure partie de la régulation et le micromanagement des CFF. Ça ne va pas. Cet office a beaucoup trop de pouvoir et la gare de Lausanne en fait actuellement les frais», estime l'auteur de «Que faire des CFF?» paru en 2019.

### Limiter le rôle de l'OFT

Le rôle de l'OFT devrait «se limiter à donner les grandes lignes directrices du développement ferroviaire en Suisse», selon le professeur. «Les CFF devraient piloter le développement de l'infrastructure ferroviaire et la Commission des chemins de fer, RailCom, devrait réguler.»



**Matthias Finger, professeur émérite en management des industries de réseau de l'EPFL.** BEAT MATHYS, BZ

«La toute-puissance de l'OFT» s'explique aussi par la faiblesse du secrétariat général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec), qui est un énorme département.

«Dans un pays normal, le Detec serait composé d'au moins quatre ministères, note Matthias Finger. Avec ses quelques collaborateurs, ce secrétariat est clairement sous-dimensionné. Résultat, il délègue aux offices. Par exemple, la Confédéra-

tion est propriétaire des CFF. Cette propriété est en principe la responsabilité du Detec. Mais celui-ci délègue à l'OFT qui est, de fait, le gestionnaire des CFF.» Pour éviter ce mélange des genres, ce fin connaisseur des entreprises publiques suisses préconise que la propriété des CFF soit rattachée au Département des finances.

### L'électricité en exemple

En observateur averti, Matthias Finger donne l'exemple du sec-

«L'OFT devrait se limiter à donner les grandes lignes directrices du développement ferroviaire, les CFF piloter le développement de l'infrastructure ferroviaire et la Commission des chemins de fer, RailCom, devrait réguler.»

**Matthias Finger**, professeur émérite de l'EPFL

teur de l'électricité. Lequel, estime-t-il, aurait une meilleure répartition des tâches: «L'Office fédéral de l'énergie prépare les grandes orientations et les fait approuver par la politique. Swissgrid développe et gère le réseau de haute tension et la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) est l'autorité de régulation. C'est beaucoup plus sain. Et cela se passe dans le même Detec. Pourquoi cette incohérence?»

Il existe également le cas de l'Office fédéral des routes qui planifie et qui construit. Mais cet Office s'est rendu compte de lui-même que cette double casquette n'allait pas. «Il a demandé la création d'une entreprise séparée pour la construction et l'entretien des routes nationales, demande qui n'a malheureusement pas reçu le soutien du Detec.»

## Une demande pour que le parlement fédéral enquête

Le cas de la gare de Lausanne devrait occuper les parlementaires fédéraux. La conseillère nationale genevoise Isabelle Pasquier-Eichenberger (Les Verts) dépose ce vendredi 14 septembre une demande pour que la Commission de gestion du National enquête sur le processus qui a conduit aux reports des travaux.

Également membre de la Commission des transports, la Genevoise s'est coordonnée avec son collègue vaudois Olivier Feller (PLR) pour demander que cette commission se saisisse, elle aussi, du dossier. Cette requête sera déposée lors de la prochaine séance de la commission lundi ou mardi et sera probablement traitée les 21 et 22 novembre. **RBO**